



Cher membre adhérent,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les membres adhérents de notre association.

Aussi, comme lors de chaque rentrée annuelle et dans un souci de bon fonctionnement de notre association, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion pour une durée d'un an.

La cotisation annuelle est fixée par personne à :

Cotisation adulte	A.M.C.A. (inclus inscription AAM)	120,00 €
Cotisation < 18 ans	A.M.C.A. (inclus inscription AAM)	60,00 €
Cotisation sympathisants	A.M.C.A. (inclus inscription AAM comme sympathisant)	30,00 €

Nous vous remercions de faire parvenir votre règlement par virement **avant le 13 février 2023** sur le compte **BE93 6712 3143 1967. BIC : EURBBE99** au nom de notre association. **Veillez indiquer votre nom ainsi que votre numéro de licence en commentaire.**

Les paiements en cash ne sont plus acceptés.

Passé ce délai, et conformément au règlement du club, un supplément de 10,00 euros pour frais administratifs, sera réclamé.

Nous vous rappelons que les membres non à jour de cotisation ne peuvent pas participer aux votes lors de l'assemblée générale et que l'AMCA ainsi que la Fédération ne couvrent pas en cas d'accident.



Nous vous rappelons que tout paiement de cotisation vaut à l'acceptation de notre règlement.

Toute modification de vos coordonnées comme adresse, adresse mail, téléphone,.. doit être notifiée à l'adresse mail du club amca.comines@gmail.com ou directement au secrétaire du club.

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, nous vous prions d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'expression de nos salutations les meilleures.

Le conseil d'administration